



COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.

— PARAÎT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013

N° 1102

PRIX 1 €

EDITORIAL

LA MOBILISATION DU 5 DÉCEMBRE !

Les syndicats de Guadeloupe et de Martinique appellent à une journée d'actions et de mobilisations le jeudi 5 décembre 2013 dans les deux îles. En Martinique il s'agit de la CGTM, de l'UNSA et du CFE-CGC; en Guadeloupe de la CGTG, l'UGTG, CFTC, FO, FSU, SOLIDAIRES-FINANCES PUBLIQUES-GUADELOUPE, SPEG, SUD PTTGWA, UNSA.

Ces organisations appellent les travailleurs à protester contre : la politique anti ouvrière du gouvernement et du patronat, " les patrons voyous", la loi dite de "sécurisation de l'emploi" qui donne la possibilité aux patrons d'augmenter le temps de travail, de déplacer les salariés, de baisser les salaires, contre les cadeaux faits au patronat sous forme de crédits d'impôts (20 milliards d'euros), d'exonérations de charges sociales et fiscales toujours plus nombreuses. Ils appellent à se mobiliser contre la cherté de la vie et l'augmentation des taxes qui frappent les plus démunis, contre les plans de licenciements qui détruisent nombre de familles et jettent à la rue des centaines et des centaines de travailleurs :

Auto Guadeloupe : 48 licenciements, Rice Quick : 43, Carrefour Milenis : 24, Soprest'iles : 70, Catering PTP : 19, Gaddarkhan : 20, SOCREMA : 18, SOCANET : 45, Kawann Beach Hôtel : 26, CHU : 500 prévus, IRHT : 20, CENTRE MEDICO SOCIAL : 38, Guadeloupe lère, Stations services, UAG. En Martinique : Géant Batelière, Conforama agri caraïbes (13), SOCOPMA (13), Laguarigue, Diamond rock (70) etc. «Près de 1000 emplois ont été perdus en Martinique en un an, plusieurs centaines en Guadeloupe.»

Les syndicats appellent aussi les travailleurs à se rassembler devant le tribunal de Pointe à Pitre à 14h pour soutenir les travailleurs de Carrefour Milenis et la CGTG traduits en justice ce jour là sur assignation des patrons Despointes. Ces derniers les accusent de diffamation parce qu'ils ont écrit dans un tract que ces békés tiraient leur fortune de la traite et de l'esclavage. Encore un procès typiquement colonial !

Voilà donc des travailleurs noirs dont les ancêtres ont été emmenés enchaînés dans les cales des navires négriers et soumis à une exploitation des plus criminelles sur les habitations des békés, qui se trouvent aujourd'hui traduits en justice par des descendants de ces esclavagistes... Encore une fois c'est le monde à l'envers ! Les travailleurs diront aussi que les Despointes veulent masquer le plan de licenciement qu'ils envisagent derrière un procès à grand spectacle en se faisant passer pour les victimes. Alors, cette journée de mobilisation est pleinement justifiée. Les syndicats n'ont pas appelé à la grève générale, comme l'affirmait une certaine presse en agitant le spectre de la grève générale de 2009 ou du LKP, pour affoler une partie de la population. Non, chaque chose en son temps ! Celui de la grève générale reviendra, oui, mais pas le 5. Ce sont les travailleurs qui le décideront quand ils seront prêts.

Le 5 décembre il s'agit d'une journée d'actions et de mobilisations, et de grèves là où c'est possible et ce jour là uniquement.

Certes ce n'est pas une journée de mobilisations qui changera quoi que ce soit. Mais ce peut être un avertissement au gouvernement et aux patrons. Ces gens là savent compter et évaluer les rapports de force. C'est leur métier !

Alors si les travailleurs sont très nombreux dans les manifestations, s'ils sont très nombreux à réagir dans les entreprises par la grève, un débrayage, une assemblée ou autre forme d'actions, les services de renseignements de l'Etat et du patronat le leur feront savoir. Et les tenants du pouvoir fléchiront, même en pensée. Ce sera un premier verrou que les travailleurs auront fait sauter. Et ce sera une bonne préparation pour des luttes plus larges à un autre moment.

Alors, le 5 décembre, tous à 9h devant la mairie de Pointe à Pitre, tous à 14h devant le tribunal de Pointe à Pitre ! A Fort de France tous à 8h à la maison des syndicats et tous aussi mobilisés d'une façon ou d'une autre dans les entreprises.

Martinique

Grève des agents municipaux



Agents municipaux de la Martinique

Les agents municipaux CGTM-SOEM se sont mis en grève illimitée depuis le mardi 19 novembre. Leurs revendications concernent principalement l'amélioration des revenus et des salaires des agents de la fonction publique territoriale et tout spécialement les employés de catégorie C, personnels d'exécution, qui représentent plus de 70% des agents. Conformément à l'accord signé le 10 mars 2009, à l'issue de la grève générale de février 2009, ils réclament une évolution de leur carrière prenant en compte leur ancienneté et la dispense d'avoir à passer un nouvel examen professionnel pour passer de l'échelle 3 à l'échelle 4 dans la catégorie C. Pour cela, les agents veulent que soit pris en compte le retard considérable avec lequel les plans de titularisation ont été

mis en place, au mépris des textes réglementaires. En effet, certains d'entre eux n'ont pu être titularisés qu'après 20 à 30 ans de travail, en passant un premier examen.

Entre temps, les textes organisant le déroulement des carrières ont été modifiés et il

leur faut passer un nouvel examen, alors même qu'ils sont en fin de carrière.

Autre conséquence : la plupart des agents de catégorie C se retrouvent avec une pension de misère de 400 ou 500€ par mois, après avoir travaillé toute une vie dans les municipalités.

Dès le premier jour, la mobilisation était forte et de nombreux services tournaient au ralenti ou étaient carrément bloqués. Services techniques, médico-sociaux, et particulièrement ceux des cantines, étaient touchés. Une manifestation de plusieurs centaines d'agents a eu lieu dans les rues de Fort de France. Les grévistes se sont rendus à la préfecture pour interpeller le représentant de l'Etat.

Puis ils se sont fait entendre lors d'une réunion plénière du

Conseil Régional. Ils ont obtenu que les élus votent une motion de soutien, invitant les parlementaires à défendre auprès du gouvernement leurs revendications, «compte tenu des spécificités martiniquaises».

Au moment où nous écrivons la grève se poursuit. Le vendredi matin, la colère est montée d'un cran lorsque le directeur général des services de la commune de Rivière Salée a agressé avec son véhicule un gréviste, le blessant aux jambes. Les agents mobilisés se retrouvent au Centre de gestion de la fonction publique territoriale qu'ils occupent. Des réunions sont néanmoins prévues lundi avec le conseil du Centre de gestion et avec les parlementaires.

Les grévistes restent très déterminés.

Dernière Heure :

Fin de la grève des agents municipaux.

À la suite de leur réunion avec le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale et avec les parlementaires, les grévistes ont signé un protocole d'accord et de fin de conflit le lundi 25 novembre en fin de journée. Ils ont obtenu des garanties sur l'examen professionnel permettant le passage de l'échelle 3 à 4 des agents de catégorie C et sur les ajustements de salaires qui vont avec.

Guadeloupe

Marie-Galante : Hôtel Kawann Beach : Le CGOSH et l'entreprise gestionnaire condamnés à payer les salaires

Les Prud'hommes de Pointe-à-Pitre ont condamné solidairement le CGOSH (Centre de Gestion des Œuvres Hospitalières) et l'entreprise gestionnaire de l'hôtel Kawann Beach de Marie-Galante, la CIC (Compagnie Immobilière Caraïbe) à payer les salaires des 23 pères et mères de famille sans revenus depuis mai 2013. L'entreprise gestionnaire ayant été liquidée c'est donc l'AGS (Association de Garantie des salaires) qui paiera à sa place.

C'est un juge professionnel qui a tranché après plusieurs mois de rebondissements juridiques. Depuis mai de cette année, les salariés ne sont ni licenciés, ni payés ! Ils étaient aussi dans

l'incapacité de s'inscrire à Pôle Emploi pour percevoir des allocations car aucun document légal de licenciement ne leur avait été remis. Le jugement est sans ambiguïté : il fait obligation aux employeurs de payer de mai 2013, date de l'arrêt du paiement des salaires, jusqu'à la date du jugement intervenu ce 26 novembre, mais aussi à partir du 26 novembre, car les employés sont toujours salariés du Kawann Beach Hôtel.

Le jugement dit aussi que l'appel n'est pas suspensif ce qui signifie que les salaires doivent être payés même si les employeurs font appel. Les salariés ont, tout au long de la procédure, dénoncé leur situation. Ils ont organisé

des manifestations de solidarité et médiatisé leur combat. La médiatisation autour de leur mobilisation n'est sans doute pas étrangère à la décision du juge. Pour les organisations syndicales, la CGTG et l'UGTG, qui gèrent le CGOSH paritairement avec le patronat, ce jugement est un véritable camouflet d'autant que les Lurel et consorts n'ont pas hésité à utiliser la juste lutte de ces salariés pour déconsidérer les organisations syndicales dans l'opinion.

Le CGOSH a d'ores et déjà décidé de faire appel de ce jugement. Mais pour les employés, c'est une première victoire.

Après le XIV^{ème} congrès de la CGTG

Les 22, 23 et 24 novembre la CGTG (Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe) a tenu son XIV^{ème} congrès. Le thème était « A la barbarie du capitalisme, répondons par la guerre sociale ». La direction de la CGTG a ainsi marqué d'emblée sur quel terrain elle entendait se situer : Celui de la lutte. Jean Marie Nomertin, seul candidat à sa succession été réélu pour un mandat de quatre ans, ainsi qu'une équipe rajeunie à la Commission exécutive. C'est devant près de 200 délégués présents que Nomertin prononça ses allocutions d'ouverture le vendredi soir et de clôture, le dimanche soir.

Pour les militants communistes

révolutionnaires que nous sommes à Combat Ouvrier, il est toujours réconfortant d'entendre réaffirmer une volonté de lutte par des travailleurs.

Les militants communistes révolutionnaires militent dans la classe ouvrière et donc ont toujours milité aussi dans les syndicats parce que le syndicat est nécessaire aux travailleurs pour la défense de leurs intérêts au quotidien. Nous avons cependant toujours recommandé à nos militants de se syndiquer plutôt à la CGTG. Car, c'est ce dernier qui cristallise le mieux en lui l'histoire des luttes de classe du pays, une mémoire ouvrière, ainsi que des traditions forgées au cours de plusieurs décennies de lutte.

Il n'en reste pas moins vrai que bon nombre de travailleurs considèrent le syndicat comme une sorte "d'assurance tout risque" et non comme un instrument de lutte. Il y a donc un combat d'idées à mener à l'intérieur des syndicats pour les emmener à penser autrement. D'autant que la démoralisation gagne beaucoup de terrain. Les pressions

exercées par le patronat, la peur de perdre son emploi alors que le chômage ne fait qu'augmenter, érodent la combativité.

Des travailleurs, voire des délégués syndicaux même se font trop souvent les auxiliaires du patron.

On retrouve ces petites ou grandes trahisons dans tous les syndicats ; à la CGTG aussi. Jean Marie Nomertin ne l'a d'ailleurs pas caché et a affirmé sa volonté de lutter contre elles.

Le syndicat, c'est aussi, comme le disait Lénine, le dirigeant du premier État ouvrier, en Russie, " l'école de la révolution". En effet, le renversement du capitalisme est le but des militants communistes révolutionnaires. Il est donc nécessaire de préparer et de former le maximum de travailleurs à la prise de conscience du fait que si le syndicat est nécessaire, il faudra un jour que les travailleurs forment leurs propres organes politiques de pouvoir pour détruire le système capitaliste et sur ses ruines ériger un autre système fondé sur la répartition des richesses produites entre tous les membres de la société. Il faut donc souhaiter que ce quatorzième congrès soit une étape supplémentaire pour que dans la période qui vient, il y ait toujours plus de travailleurs qui adhèrent à de telles idées.

Parler du passé... Pour ignorer le présent ?

Le 8 novembre dernier, le Conseil municipal de Sainte-Anne (Martinique) a adopté à l'unanimité une « clause de transparence ». Les entreprises candidates sur un marché public passé par la commune devront désormais « indiquer si par le passé elles ont bénéficié d'un crime contre l'humanité ». Les sociétés en contrat devront en principe faire la lumière sur l'origine de leurs richesses, en rapport avec l'esclavage et la traite négrière.

Le maire de Sainte-Anne, Garcin Malsa a déclaré : « Par le passé, il y a eu plusieurs lois de réparations, en 1848 notamment, avec le décret de Victor Schœlcher, mais toujours pour les auteurs du crime contre l'humanité. Cette fois-ci, pour la première fois, une mesure politique de réparation est prise en faveur des victimes, qui auront accès à des informations plus précises sur les circuits financiers issus de la traite... il s'agit d'obliger les héritiers du crime à faire la lumière sur leurs biens mal acquis ».

« Héritiers du crime... », mais, les années s'écoulant, les biens accumulés sur le sang des esclaves se sont répartis sur l'ensemble de la classe bourgeoise, bien plus largement que par l'héritage en ligne directe. L'esclavage salarié a remplacé l'esclavage tout court et c'est toutes les richesses résultant de l'exploitation du travail humain qui doivent être considérées comme des « biens mal acquis ». Et cela quelque

soit l'origine ou la couleur de peau des exploités.

La décision de la mairie de Sainte-Anne est une mesure symbolique qui a le mérite de sortir de l'oubli le crime de l'esclavage des Noirs.

Les symboles, pourquoi pas ? Mais s'il s'agissait vraiment d'aider les travailleurs, de les mobiliser contre l'exploitation, toutes les mairies pourraient faire bien des choses. À commencer par enquêter sur les bas salaires actuels dans les entreprises locales, dénoncer le mépris de certaines directions ou de leur encadrement pour les salariés, révéler les conditions dangereuses causées d'accidents du travail, etc.

Elles pourraient aussi dénoncer vigoureusement les transferts de la charge de certains services publics. Comme par exemple, en ce moment, toutes les charges nouvelles résultant de la réforme des rythmes scolaires, transferts imposés aux communes par le gouvernement sans que soient octroyés à celles-ci les crédits supplémentaires correspondants.

Ça, aucune mairie ne s'empresse de le faire. Elles contribuent, y compris les mairies tenues par la mouvance dite des « patriotes », à faire peser passivement les décisions gouvernementales sur la population travailleuse.

Et tous les symboles n'y changeront rien.

Débats sur l'avenir de l'Université Antilles-Guyane

Tout a débuté avec la grève des enseignants et des étudiants de Guyane il y a plusieurs semaines. Ils réclamaient une université de plein exercice en Guyane donc de sortir de l'UAG (Université Antilles-Guyane). Paris leur a donné satisfaction. Mais tout cela a élargi la crise de l'université aux deux autres pôles de l'UAG, en Martinique et en Guadeloupe.

À l'issue de la réunion à Paris avec les politiques et la direction de l'université, la forme à donner aux Pôles universitaires n'a pas été fixée. La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Fioraso, se donne 7 mois de réflexion pour prendre une décision.

La veille de cette réunion, 400 personnels, enseignants chercheurs (EC), y compris ceux de la gouvernance et des étudiants, ont débattu les rapports de 2 jours de travail en commissions. Puis 7 points sur les orientations souhaitées pour un meilleur fonctionnement de l'université ont été adoptés. Le premier point affirme : « Toutes les décisions concernant l'avenir institutionnel de l'UAG en Guadeloupe devront préserver l'intérêt des étudiants. »

Les autres points actent la volonté d'obtenir « une autonomie financière, administrative et en matière d'offre de formation et de recherche pour le Pôle universitaire de Guadeloupe. » Ils reconnaissent que « services communs et certaines formations doivent être mutualisés » et prévoient « des coopérations mutuellement bénéfiques » entre les 3 pôles. Ils envisagent la création d'un « comité de bonne gouvernance. » Ils estiment nécessaire le maintien des moyens sur le Pôle Guadeloupe.

Enfin, point 7 : « La communauté universitaire réunie en assemblée générale est contre une université des Antilles qui serait la réplique de l'UAG privée du pôle guyanais. » Ce dernier point exprime les difficultés de fonctionnement entre les Pôles universitaires de Martinique et de Guadeloupe, celui-ci se plaignant d'une suprématie Martinique-Guyane. À la fin de l'assemblée générale, un vote sur le statut a été proposé. De nombreux participants ont quitté l'AG vu l'heure tardive ou parce qu'ils refusaient ce vote. Ce dernier vote, en faveur d'une université de plein exercice en Guadeloupe, n'a pas été pris en compte lors de la réunion à Paris.

En Martinique une motion a été adoptée contre la création d'une université de plein exercice en Guyane, sauf peut être en 2020. Elle stipule : « La crise actuelle de l'UAG gérée de façon précipitée entre le collectif guyanais et Madame la Ministre... dans un délai raccourci, a des conséquences graves : Nous refusons le calendrier d'urgence qui nous est imposé. Nous refusons de payer le coût de la décision politique prise par Mme la ministre SANS consultation et SANS décision de la part des instances élues. ... Nous réclamons au Ministère la garantie des moyens matériels, humains, financiers quelle que soit la configuration que prendra l'établissement. Nous, pôle Martinique, nous ne nous laisserons pas « amputer » pour que soit créée une université de plein exercice en Guyane ! Le pôle Martinique, en grève illimitée depuis le 12 novembre, restera mobilisé jusqu'à l'obtention d'engagements écrits de Mme la Ministre sur ces points. »

À l'heure où nous écrivons le SPEG-SUP en Guadeloupe a déposé un préavis de grève de 24h contre les dysfonctionnements de la gouvernance.

Augmentation de la pauvreté

D'après les derniers chiffres, la pauvreté augmente dangereusement en Guadeloupe. Entre 2009 et 2012 le nombre des personnes bénéficiant de l'aide alimentaire a augmenté de 84%. En 2010 il y avait 2 730 personnes bénéficiant de l'aide alimentaire, et 4 858 en 2012. En 2010 cette aide représentait 316 tonnes de produits alimentaires seulement pour la

Banque Alimentaire. La précarité et les bas salaires augmentent le nombre de travailleurs pauvres. Le nombre d'entre eux percevant des salaires de 500 à 900 euros par mois augmente. Les femmes sont les plus touchées. Les nombreux licenciements opérés cette année dans les entreprises ne font qu'aggraver la situation. Pourtant la plupart de ces entreprises ont

réalisé des bénéfices et bénéficient de cadeaux de la part de l'État comme les défiscalisations, les subventions et les exonérations de cotisations sociales.

Voilà donc bien des raisons pour les pauvres d'exprimer leur mécontentement. L'amélioration de leur sort ne viendra que par la lutte.

Université : étudiants, enseignants et personnels administratifs montrent leur inquiétude

En Martinique les étudiants, les enseignants et les agents administratifs du campus de Schœlcher sont restés mobilisés du mardi 12 au jeudi 21 novembre, jour où la présidente de l'Université Antilles-Guyane, Corinne Mécécaster, était reçue par la ministre de l'enseignement supérieur. À l'entrée du campus, ils avaient tendu une banderole avec « NON à la mort de l'UAG ». En début de semaine, ils s'étaient rendus à la Région pour demander aux élus de missionner les parlementaires en soutien à la présidente de l'UAG. Ils avaient aussi distribué des tracts à la population et participé à des émissions de radio pour expliquer leurs positions. Puis ils ont décidé de se réunir en ateliers pour se mettre d'accord sur l'expression de leurs revendications. Les étudiants du campus de Schœlcher ont dit qu'ils ne remettaient pas en cause les choix de la communauté universitaire de Guyane d'avoir une Université de plein exercice, pour 2020, suite à leurs cinq semaines de grève et mobilisations. Mais ils dénonçaient la méthode autoritaire de la ministre qui, après avoir laissé pourrir le conflit en Guyane, avait précipitamment donné son accord pour la création d'une Université de plein exercice en Guyane, sans même avoir consulté la présidente et les élus de l'UAG. Les

étudiants réclamaient surtout des garanties quant à la viabilité d'une future Université des Antilles et à sa crédibilité notamment au niveau de la recherche.

D'après les réactions entendues, lors de leurs diffusions de tracts dans les rues de Fort de France ou sur les médias, la position des étudiants, somme toute modérée et se montrant soucieuse des bonnes conditions d'études et de travail, semble avoir été comprise par la population.

Reste que lors de sa rencontre avec la présidente de l'UAG et les élus, la ministre de l'enseignement supérieur du gouvernement Hollande s'est contentée de chercher à mettre un peu de baume au cœur de ses interlocuteurs. Faisant mine de se rattraper sur ses méthodes autoritaires et jugées de nature colonialiste, elle expliqua notamment que la mise en œuvre des nouvelles organisations des différents Pôles universitaires, Martinique-Guadeloupe, mais aussi de l'Université de Guyane désormais en gestation ferait l'objet de larges concertations... La question des garanties et des moyens à mettre en œuvre pour permettre leur bon fonctionnement et leur nécessaire rayonnement n'était pas à l'ordre du jour.

Échos des entreprises ... Échos des entreprises ... Échos des entreprises ...

GUADELOUPE

L'ÉCHO DES HÔPITAUX

BLOC OPÉRATOIRE : pression sur le personnel

Cela fait des mois que l'encadrement fait pression sur les IBODE pour qu'ils acceptent de travailler dans une plage horaire de 10 heures au lieu des 8 heures actuelles.

Malgré leur refus et leur résistance, la pression se fait plus intense. Pourtant à aucun moment ce projet n'a été soumis au CTE qui représente l'instance dépositaire de cette décision !

GASTRO : ras le bol

Devant la pénibilité du travail dû au manque d'effectif, le personnel de la gastro a déposé un préavis de grève le 14 novembre. Reçu par la direction le

20, il a obtenu un IDE et un AS supplémentaire. Ne pas tout accepter ! Cela la gastro l'a compris.

PSYCHIATRIE : pas d'armistice !

Le week-end du 9 au 11 novembre a été un véritable calvaire pour le personnel des urgences psychiatriques. L'équipe du samedi matin a dû remplir toute la nuit faute de relève tandis que celle du dimanche matin a dû continuer l'après-midi.

Ce n'est jamais le personnel qui se retrouve « en paix » lors des longs week-ends.

PÉDIATRIE : petite économie, gros dégâts

Dégâts sur la santé des tous petits. Le plan bronchiolite a été supprimé cette année, c'est-à-dire que les conditions

optimum ne seront pas réunies pour prendre en charge une future épidémie. Déjà, il n'y a plus de kiné le dimanche et les jours fériés : interdiction donc de s'étouffer avec ses sécrétions un jour qui n'est pas ouvrable !

Et comme si cela ne suffisait pas, il y a pénurie de matériel comme les masques et les surblouses pour bien soigner les enfants.

PÉDIATRIE A : quand le navire prend l'eau...

Depuis longtemps, il y a infiltration d'eau de pluie dans le service. Les agents sont obligés d'utiliser les moyens du bord pour écoper... tel que seaux et serpillières.

Malheureusement, ces généreuses initiatives n'enlèvent pas les risques de chutes pour le personnel et aussi pour les enfants.

MARTINIQUE

L'ÉCHO DES HÔPITAUX HORS LA LOI

L'ARS a déclaré dans un rapport qu'il est incohérent d'intégrer au CHUM 160 contractuels en 2013. Et pourtant, ce n'est que l'application de la loi qui permet pendant 4 ans de régulariser la situation des contractuels remplissant certaines conditions.

Alors messieurs les représentants de l'État en Martinique ! Vous ne voulez pas respecter la loi quand elle est en faveur du personnel des hôpitaux ? L'incohérence, elle est où et de quel côté ?

PAS QUESTION D'Y LAISSER SA PEAU !

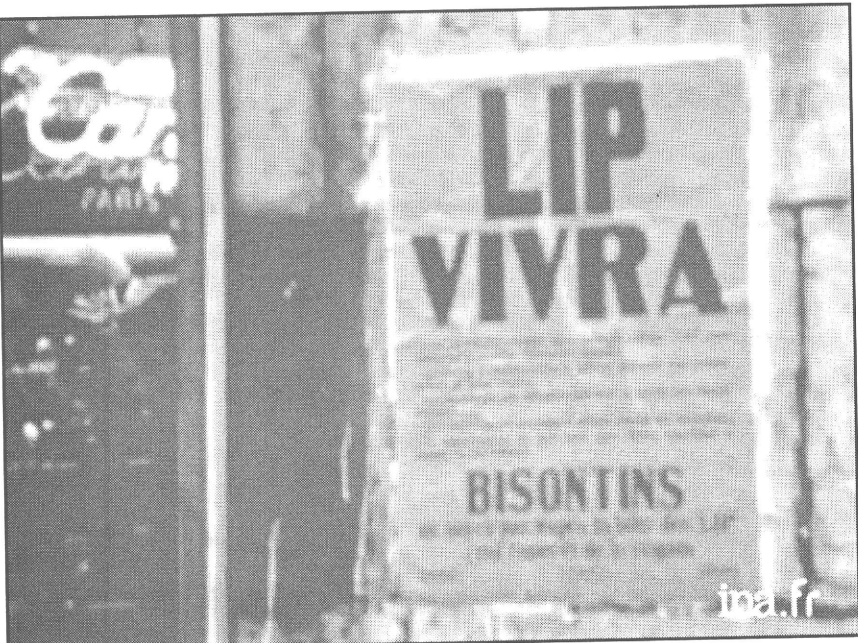
Lundi 18 novembre un rassemblement du personnel a eu lieu dans le hall du CHMV. Les conditions de travail sont

telles qu'encore une fois une IDE a eu un malaise cardiaque dans son service. L'émoi est grand ! Mais il est grand temps que nous refusions de risquer notre peau pour sauver celles des autres !

CLARAC : MANQUE D'IDE

2 IDE pour faire les chimio et les patients qui attendent et attendent. Et les personnels soignants débordés sont obligés de rallonger leur journée de travail ! Situation accidentelle ? Non ! Plutôt quotidienne ! Alors faudra-t-il un « accident » pour que les décideurs réagissent ?

Tous les 15 jours,
lisez Combat Ouvrier



En 1973, les travailleurs de l'entreprise LIP à Besançon, en France, commencèrent un mouvement de grève qui devait s'étendre sur plusieurs années. Leur lutte suscita de nombreux analyses et commentaires et marqua fortement les esprits. LIP était surtout connue pour son secteur d'horlogerie, mais l'entreprise produisait aussi de l'armement et des machines-outils.

Aujourd'hui, les licenciements et les fermetures d'entreprises se multiplient car les capitalistes veulent maintenir et augmenter leurs profits en dépit de la crise, en la faisant reposer sur les travailleurs. En 1973, l'économie sortait d'une période de relative prospérité pour ceux qui en tiennent les rênes. Mais pour les travailleurs, mal payés, le chômage commençait à augmenter.

En 1968, donc 5 ans plus tôt, un vaste mouvement de grève avait touché la jeunesse étudiante et de nombreux travailleurs. En 1969, puis à nouveau en 1970, les ouvriers de LIP avait déjà mené des grèves avec comme revendications des augmentations de salaires et contre les licenciements.

Le 12 juin 1973, lors d'une réunion du comité d'entreprise, les travailleurs apprirent que le dépôt de bilan de l'entreprise était programmé. En mettant la main sur le porte-documents d'un administrateur, ils découvrirent que la direction prévoyait 480 licenciements. L'administrateur fut séquestré une nuit, et les travailleurs apprirent aussi que la direction prévoyait de bloquer les salaires, en supprimant l'échelle mobile qui jusque là permettait aux salaires de suivre la hausse des prix.

L'usine fut alors occupée et 25 à 35 000 montres furent cachées, constituant un «trésor de guerre». Par ailleurs, une centaine d'ouvriers continuèrent la production dans l'usine occupée. La vente des montres ainsi fabriquées aida les 1300 travailleurs à survivre pendant la grève. Ils posaient comme revendication le maintien de l'ensemble de l'effectif dans une même société, alors que la direction projetait le démantèlement de l'entreprise en plusieurs unités indépendantes par secteur de production. Les grévistes refusaient tout licenciement.

La grève dura jusqu'au début 74. Les actions de solidarité furent nombreuses, en particulier une grande marche en septembre 73, qui réunit 100 000 manifestants dans la ville de Besançon.

En janvier 1974, un accord fut signé avec la direction. LIP serait reprise par une Compagnie Européenne d'Horlogerie, avec la réembauche de 850 travailleurs. Celle-ci déposa son bilan deux ans plus tard, suscitant une nouvelle grève avec occupation de l'entreprise. Après la liquidation en 1977, les salariés s'organisèrent en 6 coopératives. L'originalité de la grève de LIP, ce n'est pas seulement sa durée, et le fait que les travailleurs se sont donnés les moyens de résister financièrement en se payant sur leur production et en occupant l'entreprise. La grève a été menée aussi de manière beaucoup plus démocratique que ce qu'on avait l'habitude d'observer dans de nombreux conflits dirigés d'en haut par les syndicats. Toutes les décisions étant prises par l'ensemble du personnel en assemblées générales. Ces travailleurs ont mené eux-mêmes leur grève, avec le soutien de leurs syndicats, CFDT et CGT, mais pas sous leur direction. Elle est cependant restée isolée malgré la solidarité qu'elle a suscitée, ne s'étendant pas aux autres entreprises de la région ou du pays dont les travailleurs étaient eux aussi victimes de licenciements.

La lutte des travailleurs de LIP compte parmi les grèves les plus importantes de l'histoire du mouvement ouvrier français. Ce qu'elle a démontré c'est qu'il était possible de se payer sur le capital pour mieux tenir pendant la lutte. Les montres étaient surtout la propriété des travailleurs qui avaient trimé pour les faire. En les considérant comme telles les travailleurs de LIP ont montré la voie !

Guadeloupe

Sainte-Rose : le collectif «LCDM» en colère

Le mercredi 20, puis les lundi et mardi 25 et 26 novembre, les membres de LCDM (le collectif de défense mobile) en colère ont bloqué au petit matin (dès 2 heures) le pont de la Boucan à Sainte-Rose. Il y a eu un blessé du côté des manifestants et des interpellations. La raison de ce coup de colère réside, explique Hubert Quiaba, porte-parole de LCDM, dans le fait qu'une majorité de la population assiste impuissante, depuis quelque temps, à une décadence du système social et économique de la Guadeloupe. Le comité voudrait que tout le monde ait les mêmes droits et dénonce les

privilegiés qu'il appelle les «cols blancs», notamment des békés qui prétendent posséder des terres dans la région. Il dit posséder des dossiers de saisies abusives de maisons, et de détentions sans titres de foncier. Pour dénoncer ces «cols blancs» il a appelé les manifestants à porter symboliquement un ruban blanc. Le collectif se dit être «la voix des sans voix».

Contre cette mobilisation, les gendarmes sont intervenus pour débloquent le pont de la Boucan. C'est ainsi que le collectif accuse les gendarmes d'avoir frappé un de ses membres à coups de poing

en l'envoyant au sol. Il y aurait eu plusieurs arrestations. Le collectif a fait appel aux maires des communes environnantes et au président de la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre, mais seul le maire de Ste-Rose, Richard Yacou (qui n'est porteur d'aucune solution) a répondu présent.

La CGTG a apporté son total soutien à la lutte du collectif. Son secrétaire général, Jean-Marie Nomertin a dénoncé « le pouvoir colonial qui une nouvelle fois a pour seule réponse aux légitimes revendications de la population laborieuse, la répression ».

Guadeloupe

Qui sont les «plus assistés» ?

Tous ceux qui ont accès au hangar de la plantation SCA-Changy, située à Capesterre-B-E peuvent y voir 6 panneaux sur lesquels il est mentionné les investissements (Auto Financement) de T. Dambas et de ses «patrons» et les sommes qui leur sont allouées par divers organismes, dans le cadre du plan «Banane Durable». Cela sur plusieurs années.

	14 364,00	14 641,40	26 772,00			
Conseil Régional		€	€	Néant	Néant	Néant
FEDER	33 516,00 €	34 186,61 €	11 448,00 €	73 596,49 €	22 050,00 €	73 031,00 €
ODEADOM	Néant	Néant	Néant	Néant	9 450,00 €	32 584,98 €
Auto Financement	58 690,90 €	59 690,90 €	46 440,00 €	105 137,86 €	38 500,00 €	132 703,00 €
Office de l'Eau	Néant	Néant	Néant	31 541,35 €	Néant	Néant

En fait pour un investissement de 309 162,66€, les propriétaires reçoivent comme aides et subventions de toutes sortes de la part d'organismes publics comme le FEDER, l'ODEADOM, l'Office de l'Eau et du Conseil Régional : 321 404,43€, plus que le montant total de leur apport. Et c'est le cas pour presque tous les grands planteurs. Voilà qui donne une idée sur qui sont les vrais assistés. Les imbéciles qui accusent les Rmistes et les femmes seules d'être responsables des déficits de l'État, devraient s'informer avant de parler...

Le jeudi 14 novembre, 3 jeunes salariés d'une petite boulangerie située à Pérou Petit-Bourg, deux vendeuses et un boulanger, ont planté un piquet de grève devant l'entreprise. Ils ont travaillé plus de deux mois sans être déclarés et n'ont pas touché la totalité de leur salaire. C'est au moment où ils ont réclamé au patron leur régularisation qu'ils ont été mis à la porte. Ils revendiquent le paiement de la totalité de toutes les heures travaillées ainsi qu'un contrat en bonne et due forme pour avoir droit aux ASSEDICS. Le pire c'est qu'en enquêtant ils se sont aperçus que le patron faisait tourner la boulangerie uniquement grâce à des périodes d'essai sans jamais signer aucun contrat.

Rapidement rejoints par leurs amis, la famille et d'autres militants, les jeunes salariés ont obtenu après négociation

mercredi 20 novembre le versement d'une partie de leur salaire. Mais ils restent mobilisés car le patron leur doit encore l'autre partie. Malgré leur manque d'expérience, ces travailleurs ont su s'organiser efficacement contre leur exploiteur.

Dernière heure

Le mardi 26 novembre, après des heures de négociation, les salariés de la boulangerie ont obtenu le versement de la totalité de leur salaire. Le patron a tout fait pour retarder l'échéance essayant plusieurs fois de créer des bagarres, mais la pression des jeunes travailleurs en lutte a été plus forte. Un dernier rendez-vous est fixé au lundi 9 décembre pour la remise de tous les documents administratifs. Woulo pou la jènès en lutte!

Martinique

Le préfet aux ordres des capitalistes de la banane



Manifestation contre épandage aérien

La question de l'épandage aérien en Martinique fait de nouveau surface. En effet, le préfet Laurent Prévost a signé le lundi 18 novembre une nouvelle dérogation pour quatre mois de l'épandage aérien des produits de lutte contre la cercosporiose sur les champs de bananes.

Cette nouvelle dérogation a suscité la réaction du président de l'ASSAUPAMAR, (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Martiniquais), regroupé autour du Collectif contre l'épandage aérien et l'empoisonnement des Martiniquais et de la présidente de l'AMSES (Association médicale de la sauvegarde de l'environnement et de la santé) mais aussi de responsables de la chambre syndicale CGTM des ouvriers agricoles.

La responsable de la chambre syndicale CGTM a exprimé sa colère au cours d'une conférence de presse le samedi 23 novembre à la Maison des syndicats où elle a dénoncé le mépris et le crime des capitalistes de la banane et leur intention de continuer à empoisonner aussi bien les ouvriers agricoles que la population environnante. Elle a également fait remarquer que bon nombre d'ouvriers qui sont partis à la retraite et qui ont été exposés toute leur vie aux poisons utilisés dans la banane souffrent de cancer et d'autres maladies graves.

Au cours d'une autre conférence de presse, tenue le jeudi 21 novembre, c'est Henri Louis-Régis président de l'ASSAUPAMAR qui a souligné que : «c'est un véritable mépris total de la part de ce gouvernement et de ce préfet, même pour leurs propres institutions, puisque la juridiction administrative a donné son avis». De son côté, le docteur Josiane Jos-Pelage, présidente de l'AMSES a été plus directe. Elle a estimé qu'il s'agit : «d'une véritable déclaration de guerre. Vous tuez les populations, et vous pensez qu'elles vont rester là à vous regarder».

Cette décision prise par le préfet était inattendue, car le 28 août dernier, la dérogation précédente avait été suspendue en référé par le tribunal administratif.

L'épandage aérien avait été interdit depuis cette date, et un jugement sur le fond était attendu pour le 28 novembre prochain. En réalité, le préfet se plie aux décisions des capitalistes de la banane qui défendent avant tout leurs intérêts financiers avant la santé de la population.

À ce titre, le Collectif contre l'épandage aérien et l'empoisonnement des Martiniquais invite ses militants et la population à se rassembler le 28 novembre devant le tribunal administratif à partir de 8 heures.

Combat Ouvrier s'associe à cette manifestation.

AVIS AUX LECTEURS

Pour des raisons techniques, la prochaine parution n'aura pas lieu dans quinze jours comme d'habitude, mais dans trois semaines. Le prochain numéro paraîtra donc le samedi 21 décembre.

HAÏTI

Manifestations d'opposition au régime. Les travailleurs et les pauvres ont tout intérêt à en prendre la direction politique

Les leaders de l'opposition avaient lancé le 18 novembre 2013, jour de l'anniversaire de la bataille de Vertières (la dernière bataille décisive et victorieuse contre les troupes de Leclerc envoyées par Bonaparte pour rétablir l'esclavage), une grande manifestation nationale contre le régime en place. Ils étaient revigorés par des manifestations anti gouvernementales qui avaient eu lieu récemment à travers le pays. L'attitude arrogante du président Martelly, les scandales de corruption qui fument un peu partout dans le pays, l'aggravation de la misère ont justifié d'autant plus ces manifestations de l'opposition.

Les manœuvres d'intimidation de la police, des partisans du gouvernement, tendant à dissuader la population de participer à la marche de l'opposition dans la deuxième ville du pays ont porté des fruits ; ce n'était le cas à Port Au Prince. Dans la capitale, beaucoup de jeunes des quartiers des bidonvilles ont répondu à l'appel des leaders de l'opposition. Ils étaient en effet des dizaines de

milliers de manifestants à battre le macadam pour crier à la démission du gouvernement et au départ du pouvoir de Joseph Michel Martelly. Le même scénario s'est déroulé dans plusieurs villes du pays comme les Cayes, Petit Goave, pour ne citer que celles-là.

Mardi 19 novembre, des leaders de l'opposition, comme le sénateur Jean Charles Moïse, n'ont pas caché leur satisfaction. Certains d'entre eux pensent que les jours de Martelly sont comptés, en dépit du soutien des puissances occidentales et de la Minustah (mission des Nations Unies pour Haïti). À les entendre il ne serait qu'un cadavre politique.

La prochaine manifestation de l'opposition est fixée au 29 novembre 2013, le jour de l'anniversaire du référendum qui a adopté la constitution en vigueur dans le pays. L'avenir seul dira si ces prochaines manifestations de l'opposition seront plus importantes.

Martelly, ne parvenant plus à contrôler la situation, perdra-t-il le soutien de ses tuteurs ? Difficile

à dire ! Seul le rapport de force peut en être la cause dans la période à venir !

Pour le moment la classe ouvrière ne se sent nullement concernée par cette lutte politique mettant face à face Martelly et ses opposants, car les uns comme les autres ne défendent pas ses intérêts. Mais elle aurait tort de rester spectatrice. Il y a une occasion de montrer ce mécontentement qui grandit dans les couches pauvres de la population, de défiler sous son propre drapeau, de marquer les différences d'intérêt avec les politiciens et aussi de mettre en avant les revendications des travailleurs. Et c'est ainsi que ces derniers pourront faire en sorte de marcher vers la direction politique du mouvement d'opposition, pour eux-mêmes et les pauvres d'Haïti. C'est ainsi qu'ils pourront éviter de ne servir que de piétaille une fois de plus pour les intérêts de clans politiciens dont le seul but est le pouvoir pour eux-mêmes et la liberté de piller l'argent public pour s'enrichir sur le dos de la population.

VDT Haïti

Haïtiens apatrides : l'hypocrisie du Caricom !

En septembre, la République Dominicaine a décidé de retirer la nationalité Dominicaine aux enfants nés dans le pays et de parents étrangers depuis 1929. Plus de 200 000 Haïtiens de la République Dominicaine sont concernés. Le Caricom (marché commun de la Caraïbe) a dénoncé cette décision qui va à l'encontre des conventions des droits de l'Homme, mais sans exiger son annulation. Comme solution, le Caricom a demandé à la République Dominicaine «d'adopter des mesures pour protéger les droits des Haïtiens devenus apatrides». En réalité les chefs du Caricom n'ont que faire de la situation de détresse des immigrés haïtiens. Bien au contraire, ils utilisent les souffrances et la misère de cette main d'œuvre immigrée pour la surexploiter dans toutes les îles de la Caraïbe.

CHILI

Après le premier tour des présidentielles



Evelyn MATTHEI à droite, Michelle BACHELET (PS) à gauche

Sans grande surprise, le premier tour de l'élection présidentielle chilienne a été remporté par Michelle Bachelet du Parti dit «socialiste» avec 46 % des voix contre 25 % pour la candidate de droite, Evelyn Matthei, désignée par la coalition actuellement au pouvoir.

Les règles particulières de l'élection chilienne (qui interdisent à un président de se présenter à sa propre succession) limitent la «prime au sortant» et assurent une alternance «centre gauche» – «centre droit» plus ou moins automatique depuis la fin de la dictature de Pinochet. Cela explique en partie le résultat du 17 novembre : dans l'incapacité de se présenter en 2010, l'ancienne présidente «de gauche» (Michelle Bachelet) est de retour, tandis que

la dauphine du président sortant, Sebastian Pinera Echerique, n'a pas su convaincre les classes moyennes chiliennes (en fait, les franges les plus ultra-libérales et réactionnaires de la petite bourgeoisie avaient désigné un certain Pablo Longueira, proche du dictateur Pinochet, avant qu'il ne cède la place à une Matthei jugée plus «centriste»).

Les masses pauvres et la classe ouvrière, quant à elles, ne se sont semble-t-il pas exprimées : l'abstention atteint ainsi un niveau record avec plus de 50 %. Certes, Bachelet a promis l'instauration d'un impôt sur les grandes entreprises pour financer l'éducation, l'amélioration des équipements de santé et de la sécurité sociale, mais il s'agit là d'une liste de «promesses» qui

n'avaient déjà pas été tenues lors de son premier passage au pouvoir !

Le Chili, premier exportateur mondial de cuivre, a bénéficié de la hausse des prix des matières premières – après une chute brutale en 2009, le prix du cuivre a plus que doublé – ce qui lui permet de résister un peu à la crise. La politique néo-libérale menée par tous les gouvernements depuis 20 ans a canalisé une partie de ces revenus vers une petite bourgeoisie assez nombreuse et surtout de plus en plus satisfaite (c'est elle qui, pour l'essentiel, a bénéficié de la prétendue «lutte contre la pauvreté» des années 2000), tandis que les inégalités de revenus restent parmi les plus élevées d'Amérique latine (et même du monde : le Chili est classé au 16^e rang des pays les plus inégalitaires). Ce sont ces gens-là, essentiellement, qui se sont exprimés lors des élections.

Il est probable que Bachelet sera élue lors du second tour du 15 décembre. Il n'est pas du tout évident que les masses laborieuses victimes de la crise d'un côté, et les classes moyennes nostalgiques de la dictature de l'autre, éprouvent un grand intérêt pour ce scrutin (même si ces dernières voteront un peu plus pour «faire barrage à la gauche»). Il est en revanche certain que la présidente au pouvoir mènera la politique de la grande bourgeoisie et des multinationales.

La crise frappe de plein fouet la population

Tout près de nous, juste au sud de la Martinique, Sainte-Lucie - un peu moins de 170 000 habitants anglophones et créolophones - est dirigée par le Premier ministre Dr Kenny Anthony du parti travailliste SLP (Saint Lucia Labour Party).

Ce gouvernement abandonne la population à son sort face à la crise qui touche l'île et plus généralement la région caribéenne. Le SLP a en face de lui l'United Workers' Party (UWP) presque aussi important.

Depuis le début de 2013 les fermetures d'entreprises se multiplient. Le taux de chômage atteint les 25% avec 17 000 jeunes chômeurs. Et la situation est d'autant plus grave que 60% des demandeurs d'emploi n'ont pas reçu d'enseignement secondaire et ont donc peu de chances de trouver un emploi correctement payé.

Depuis la crise financière de 2008, les prix ne cessent d'augmenter. En outre ces prix sont grevés par une TVA de 5% sur le riz, mais jusqu'à 35% sur les portables et les télévisions. Même si certains produits sont exemptés de cet impôt injuste, la consommation de la population diminue. En septembre, les patrons ont demandé une baisse de la TVA pour augmenter leurs ventes. Ainsi deux colis par famille seront dispensés de TVA pour la période des fêtes de fin d'année.

Mais le Premier ministre et son gouvernement se soucient peu des dangers qui menacent la population.

Certains signes indiquent une catastrophe économique et sociale imminente. La dette du pays est colossale. En ce moment

le Premier ministre est l'objet d'un scandale financier. Il a autorisé un milliardaire escroc à chercher du pétrole sur une plage. Aujourd'hui l'escroc réclame au gouvernement 200 millions de dollars US pour ses recherches infructueuses.

Les patrons, eux, revendiquent des réformes. Ils demandent de diminuer le nombre de ministres et de sénateurs. Ils pensent qu'on peut fermer les nombreuses ambassades dans l'île. Ils revendiquent surtout : la baisse des charges sociales - donc moins d'aides pour la santé -, moins d'impôts sur leurs bénéfices, le gel des salaires pendant 5 ans. Ils se plaignent de ne plus pouvoir investir. Le 5 novembre les pilotes de la compagnie d'aviation LIAT qui dessert les Antilles se mettaient en grève accusant leur compagnie de fautes de gestion. La compagnie qui effectue 1 000 vols par semaine vers 22 destinations avait des problèmes de matériel, entre autres avec 12 avions ATR neufs. Le parlement de Sainte-Lucie a accordé sa garantie à la LIAT pour un prêt de 3 millions de dollars US. D'autres îles de la Caraïbe ont fait de même.

Les travailleurs n'ont rien à attendre des luttes menées par les nantis, au contraire. Ils doivent aussi crier leur mécontentement pour obliger le gouvernement à assurer l'école, le logement, la santé, toutes choses pour lesquelles ils paient des taxes. Ils ne sauraient laisser le Premier ministre distribuer les richesses qu'ils produisent aux patrons qui licencient.

Jamaïque

Homophobie encouragée par la justice !

Mi-novembre, un tribunal a rejeté la demande d'un militant pour les droits des homosexuels.

Il demandait la condamnation de trois chaînes de télévision pour discrimination.

Ces médias avaient refusé de passer un spot appelant à la tolérance envers la communauté homosexuelle.

C'est une décision lourde de conséquences, dans un pays où la violence vis-à-vis des homosexuels est quotidienne.

En juillet, un jeune homme de seize ans a été sauvagement assassiné lors d'une soirée.

Cette décision montre que l'État jamaïcain continue d'être homophobe.

Les relations sexuelles entre hommes, réelles ou supposées, sont punies d'emprisonnement.

Avant de se faire élire en 2011 Madame Portia Simpson-Miller, premier ministre, avait pourtant promis d'abroger ces lois d'un autre âge !

On attend toujours !

ABONNEMENT

12 MOIS :

SOUS PLI FERME 33 €

SOUS PLI OUVERT 25 €

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER pour une période de mois.

NOM :

Prénoms :

Adresse :

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme de Euros.

règlement par chèque adressé à

M. Philippe ANAÏS - Combat Ouvrier.
1111 Rés Matélie, l'aiguille,

97128 Goyave - Guadeloupe.
Antilles françaises

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE

COMBAT OUVRIER

M. Philippe Anaïs.

1111 Rés Matélie, l'aiguille,
97128 Goyave - Guadeloupe.

EN MARTINIQUE

Louis MAUGÉE

B.P. 821

97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX

COMPOSITION - IMPRESSION

Imp. ERAPRESS

Commissaire paritaire 51728

Site Internet de Combat Ouvrier
<http://www.combat-ouvrier.net>

Pour nous écrire sur internet
redaction@combat-ouvrier.net